



Société Anonyme au Capital de 6.000.000 de frs

R. C. Seine 54 B. 7775

C. C. Postal PARIS 242-53

Tél. : ELYsées 98-31

LE FIGARO

14, Rond-Point des Champs-Élysées - Paris-8^e

Paris, le 31 Octobre 1955

Monsieur,

Je ne pourrai pas être des vôtres à la réunion à laquelle vous m'avez fait l'honneur de me convier. Mais sachez que j'y suis en pensée, dans l'appréciation de votre initiative et la sympathie de votre mouvement.

Joignez ma protestation à celles qui seront ce soir-là exprimées à votre tribune.

Agréez, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Gérard Bauër

Gérard Bauër
de l'Académie Goncourt

Monsieur Charles Palant
Secrétaire Général du Mouvement contre
le Racisme et l'Antisémitisme
91, rue du Faubourg Saint-Denis
Paris

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION FRANÇAISE

18 Bis Bd Arago, Paris - 13^e

LE 3 novembre 1951

Cher Monsieur,
Dans l'état où je
suis de ne pouvoir me présenter
devant un auditoire, je
vous prie de trouver ensu-
ivi un message dans je
vous serais reconnaissant de
donner lecture si vous êtes
d'accord avec son contenu.

Voite de'me',

E. La Prairie

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION FRANÇAISE

LE 24 octobre 1955.

Cher Monsieur,

Vous avez mon accord
pour le meeting du 4 novembre
sur l'affaire du Mississippi.
J'espère que la grippe qui
m'éprouve en ce moment
sera terminée.

Votre tout dévoué,
E. La Gravière

Emmanuel LA GRAVIÈRE
Conseiller de l'Union française
ancien Sénateur

Paris le 26 octobre 1955

Monsieur B. Alier

15, rue des écoles

Paris 1^{er}

Cher ami,

à M^{rs} Charles Palant.

Étant touché de votre invitation pour le 28 octobre et le 4 novembre, je vous en remercie et regrette infiniment de ne pouvoir y répondre, étant retenu en province par un engagement pris antérieurement à l'invitation.

Toujours très attaché à votre mouvement et approuvant toutes vos initiatives, je vous prie de m'excuser auprès de tous ceux qui, comme vous, s'engagent à défendre les victimes du racisme et de l'antisémitisme.

J'essaierai d'être des vôtres au grand gala que vous organisez et dont le programme paraît enchanteur.

Je vous prie de présenter mes salutations à tous et mes souhaits de pleine réussite.

B. Alier

GASTON MAURICE
DOCTEUR EN DROIT
AVOCAT À LA COUR DE PARIS
1, RUE DE CÉRISOLES - VIII^e
ELYSÉES 28-29

le 4 novembre 1955.

Monsieur Albert LEVY
Secrétaire Général du
M.R.A.P.
91, Faubourg Saint-Denis
PARIS 10^{ème}

Monsieur le Secrétaire Général et Cher Ami,

Je me proposais de me rendre ce soir
au meeting organisé par le M.R.A.P. pour
protéger contre l'acquittement des meur-
triers du jeune Emmett Till.

Malheureusement, je crains de ne
pouvoir venir, mais je tiens à vous assurer
de ma complète solidarité avec votre action
qui exprime fort justement l'indignation
de la conscience républicaine.

Je vous prie de croire, Monsieur le
Secrétaire général et cher Ami, à mes
sentiments les plus cordiaux et les plus
dévoués.

Gaston Maurice

CT MRAP 91 + CT OSSI 10 +

Le télégramme est identifié à l'aide des indications portées, dans l'ordre ci-dessous, avant le texte du télégramme. L'heure de dépôt est indiquée par un nombre de quatre chiffres.

raison du service de la correspondance privée par la (10-52 art. 7)

1515

ORIGINE	NUMÉRO	NOMBRE DE MOIS	DATE DE DÉPÔT	HEURE DE DÉPÔT	MENTIONS DE SERVICE	Timbre à date

.....

.....

.....

.....

1211 BRUXELLES 05220 53 4 1140 =

= L ASSOCIATION INTERNATIONALE DES JURISTES DEMOCRATES
 EXPRIME EMOTION PROVOQUEE PAR VERDICT RACISTE RENDU DANS
 JUGEMENT MEURTRIERS EMMET TILL STOP SE JOINT A CEUX QUE
 RECLAMENT JUSTICE ET RESPECT DROITS DE L HOMME ET PRINCIPES
 EGALITE DEVANT LA LOI PROCLAMES PAR CHARTE NATION UNIES =

(E) 90 J. S. 421326 O. JOE NORDMANN SECRETAIRE GENERAL (ent figuren en tête de l'adresse)

Paris, le 25 octobre 1955.

6, Square Belambre.

Tél: Odéon 12-62.

XIV^e

Cher Monsieur,

Il est rare, très rare, infiniment rare qu'on me trouve hors de chez moi après 19 heures. D'autre part, j'ai depuis plus de vingt-cinq ans l'habitude de recevoir, ~~et~~ un bout de l'année à l'autre, tous les vendredis que Dieu fait, ceux de mes amis, relations et visiteurs étrangers de passage à Paris qui désirent me voir. Je vous prie cependant de faire tout mon possible pour assister à votre meeting du 4 novembre. Si je ne viens pas, c'est que j'aurais été retenu trop longtemps chez moi, ce vendredi-là, par mes visiteurs.

Je vous prie, cher Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A René Maran.

SEYMIERS
FAYET LE CHATEAU
PUY DE DOME
TEL. FAYET N° 1

Le 26 Octobre 1955.

Monsieur Charles PALANT
Secrétaire Général du
MOUVEMENT CONTRE LE RACISME
L'ANTISEMITISME et POUR LA PAIX
91, Rue du Faubourg Saint-Denis
PARIS - Xe -

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 17 Octobre me demandant d'intervenir au cours de la réunion du 4 Novembre.

Je regrette de ne pouvoir y assister, mais je suis absent de Paris pour tout l'hiver ; néanmoins, je m'associe très volontiers à la protestation que vous allez certainement élever.

Je saisis cette occasion pour vous donner mon adresse dans le Midi où je serai à partir du 1er Novembre :

Ville "TARAVAO"
Chemin de la Batterie Basse du CAP BRUN
TOULON - Var
Tél. : 57-76

Croyez bien, je vous prie, à l'assurance de mes sentiments bien cordiaux.



Amiral MUSELIER.

Reuver, le 18. 10. 1955

Cher Monsieur,

Je ne pouvais être présent le vendredi
4 nov. à votre réunion au Palais de la Mutualité
mais je désire, comme je l'ai fait déjà par ^{un de} la
presse, ~~présenter~~ apporter mon adhésion aux
protestations indignes qui se sont élevées en France
et dans tous les pays civilisés à la fin contre
le meurtre d'un enfant noir aux U.S.A. sur au
prétexte d'une écolariante barbare et contre le
verdict inique dont ont bénéficié les assassins.
Les pouvoirs publics des Etats Unis devraient
comprendre ^{entre} qu'ils compromettent le prestige moral
de leur pays devant l'opinion ^{mondiale} ~~publique~~ en ne
sanctionnant pas les meurtres raciaux comme
ils le méritent. Il est, en tout cas, très réconfortant
de penser que l'opinion publique américaine a
réagi, à cet égard, plus vivement qu'elle ne
l'avait jamais fait jusqu'ici ^{à propos} ~~de~~ d'attentats
similaires. Cela prouve l'importance des mouve-
-ments tels que le vôtre, et son efficacité
à une époque où rien de ce qui passe dans un
pays pays ne peut laisser indifférent les hommes
d'opinion de bonne volonté des Etats les plus
éloignés.

Si vous me permettez une suggestion, je
pense qu'il serait peut-être bon, à l'issue de votre
réunion, d'adresser aux Parlementaires Français
une motion, où constatant la recrudescence de
racisme sur notre propre territoire, nous demandions
à ce qu'un projet de loi soit déposé à la chambre
interdisant "toute propagande ou manifestation
de haine raciale" en France. Que ceci ait été
déjà fait, je n'en doute pas. Mais il serait sûrement
utile de continuer à "enfouir le clou".

Je vous prie d'agréer, Monsieur,
d'après l'expérience de mes sentiments à ce sujet.

Merk

Ecrivain, Prix Jougnot.

LE GÉNÉRAL LE CORGUILLÉ

Champigny s/ Marne (Seine)

75, Rue de Verdun

à M. le Président
Lyon-Caen
MRAP - Paris

Le 3 novembre 1955

Monsieur le Président,

Veuillez agréer l'expression de mes
regrets; les obligations antérieures
et une permission par moi assisté
au meeting organisé par le
MRAP auquel vous me courriez,
contre l'assassinat de Kenneth Doll.

Voudrais si un message personnel
vous parvenait de manière à secourir
vos efforts dans votre noble
campagne contre les vertiges
de la haine raciale; j'aurais scrupule
à ne pas le faire à ceux, bien
nombreux, que vous avez déjà
reçus.

quel homme de cœur ne
serait révolté par le meurtre
atrocité d'un pauvre enfant?
quel homme d'honneur accepterait
sans indignation un crime
ou une exigence par un racisme
totalitaire?

quel divorce entre d'un être humain inouï.

à se retourner vers des temps barbares
où la loi du plus fort triomphait
les consciences et inspirait au
poète latin l'impitoyable

"édicte d'un méchant"
qui els me haïssent, pourvu
qu'els me craignent!

Avec vous, avec le R.A.P., avec
tous ceux d'ailleurs fidèles à
la haute tradition française
d'humanité, de dignité et
de bon sens, je demeure que
la justice triomphe dans le
prochaine procès des assassins
d'Ernst Thälmer.

Veuillez agréer, monsieur le
Président, l'assurance de ma
considération la plus distinguée.

J. J. J. J.

282 B^d Raspail

29-10-55

Monsieur

Vous voudrez bien trouver ici
les quelques lignes par lesquelles
je m'associe au mouvement de
votestation contre le jugement
de l'affaire Emmet Till.

Ruevey, je vous prie, l'assurance
de mes sentiments les meilleurs

A. Lévy *Wells*

Tilla

Le verdict acquittant les meurtriers du jeune Emmett est un des plus monstrueux que connaisse l'histoire. Le meurtre était manifeste. La culpabilité des accusés ne faisait aucun doute. Leur seul mobile ne pouvait être que la haine de race. Les jurés qui les ont innocentés ont proclamé à la face du monde que l'on pouvait impunément tuer un homme - pire même : un enfant - parce qu'il avait la peau noire. Il faut qu'à cette doctrine abominable, le monde réponde par un long cri de révolte et d'indignation. Rien ne rendra la vie au pauvre orphelin, mais si la réaction du monde civilisé est assez puissante, on peut espérer que ce jugement sera le dernier dicté par la haine des races, cette honte de l'humanité.

Henri LEVY - BRUNEL

21 Octobre 1955

A tous ceux que révolte
l'inconcevable le verdict rendu en faveur
des assassins du jeune Emmett Till , je
tiens à me joindre de toute mon
indignation

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Hadamard', with a long, sweeping underline.

J. HADAMARD
Membre de l'Institut
12 Rue Emile Faguet
XIVe

LE CHRISTIANISME
AU XX^e SIÈCLE

JOURNAL DE L'ÉGLISE
RÉFORMÉE DE FRANCE

SECRETARIAT DE LA RÉDACTION
ET
ADMINISTRATION

COMPTE CHÈQUES POSTAUX : 267.50 PARIS
R. C. SEINE 243.875

TÉL. : SÉGUR 11-68

PARIS (XIV^e), le 22 oct 1951

9, Villa Cœur-de-Vey 11, rue Cassini, 14

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre invitation à la
réunion du 4 nov. au Palais de la
Municipalité. Je regrette de ne pas pouvoir m'y
associer, mais j'ai une autre réunion le
même soir que je ne puis pas manquer,
puisqu'elle a lieu chez moi. Il y a peu de
temps, après une réunion sur Santon sur le
même sujet, le crime affreux de ces deux hommes,

Je lui ai consacré un article dans le journal
dont je suis le rédacteur. Je serai de cœur le
4 novembre avec tous ceux qui seront réunis et
je vous prie, Monsieur le Secrétaire général, d'
après l'assurance de mes sentiments les plus
dévoués,

André BOEPFEL

M. HENRY TORRES

**CONSEIL
DE LA
RÉPUBLIQUE**

26, Rue d' Artois
PARIS 8°
BAL. 01-90

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PARIS, LE 21 octobre 1955

Monsieur CHARLES PALANT
Secrétaire Général
du M. R. A. P.
91, Rue du Fg. Saint-Denis
PARIS

Monsieur le Secrétaire Général ,

Je vous remercie de votre aimable invitation à laquelle j'aurais été très heureux de répondre pour m'associer à votre bel effort , malheureusement je plaide le 4 novembre à Tarbes et vous prie de vouloir bien être auprès de vos auditeurs l'interprète à la fois de mes regrets et de ma sympathie .

Votre très vivement dévoué .

Henry Torres

SENATEUR DE LA SEINE .

Le 2 Novembre 1955.

Chers amis,

A mon grand regret, il ne me sera pas possible, après tout, d'être avec vous le 4 au soir.

Je vous envoie donc mon message ci-joint avec tous mes souhaits de succès pour le retentissement de votre Soirée.

Bien amicalement vôtre


VERCORS.

Jé ne puis être parmi vous ce soir pour mêler ma voix à toutes celles qui, venues de tous les points du territoire et de tous les horizons politiques, vont faire entendre la révolte et la volonté de l'opinion française.

Nous savons ce que c'est que d'être trahis: nous avons, depuis plus de quinze ans, été largement abreuvés de trahisons. Et quand la France est condamnée par l'opinion mondiale pour son racisme en Afrique du Nord, nous sommes deux fois blessés, puisqu'elle est condamnée contre nous, contre la majorité de son peuple, comme nous étions deux fois blessés par les crimes de Vichy. Mais nous avons pu voir, à la lumière de cette douloureuse expérience, que l'opinion mondiale a du poids sur les faits et gestes d'un gouvernement, et qu'après un mouvement d'humeur et de raidissement, il est bien obligé d'en tenir compte.

C'est pourquoi des réunions comme celle de ce soir ne sont pas vaines. Le peuple américain, dans son immense majorité, n'a guère été moins abreuvé que nous de trahisons, même si souvent il s'en est fait complice par ignorance. Mais nous assistons, depuis peu, à un mouvement sourd qui ressemble à quelque chose comme un éveil, sinon à un réveil. L'éveil du peuple américain comptera, s'il se poursuit, parmi les plus grandes bénédictions qui peuvent survenir pour le monde. C'est pourquoi nous devons l'aider de toute notre force. Il paraît bien que le scandaleux verdict de Sumner ait soulevé une des premières grandes vagues d'indignation dans l'opinion assoupie des hommes d'Amérique. Nous devons veiller, avant tout, à ce qu'elle ne retombe pas.

VERCORS.

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION FRANÇAISE

6, Rue du Boccador
Paris LE 28 Octobre 1955

Monsieur le Président LYON-CAEN
Président du Mouvement contre le
Racisme
91, Faubourg Saint Denis
Paris 10°

Monsieur le Président,

Votre Secrétaire Général, Monsieur Palant, m'a fait tenir une invitation à la réunion de protestation de votre Mouvement contre l'odieux acquittement des assassins du jeune Noir Emmett Till, le 4 Novembre.

J'aurais voulu être auprès de vous vendredi soir, mais j'en suis empêchée par les assises du Congrès Radical et Radical Socialiste. Veuillez accepter mes excuses et l'expression de mes regrets infiniment sincères.

Je m'associe à toutes vos protestations; il semble qu'il n'y ait aucune indépendance de la Justice aux Etats Unis, puisque des Juges osent acquitter des assassins d'un pauvre petit jeune Noir de 14 ans sifflant d'admiration devant une Blanche. N'y a-t-il donc plus de mères aux Etats Unis et celles-ci n'ont-elles pas la honte au front ?

Le Racisme ? Mais il est partout ; il est latent, et jamais nous ne ferons assez pour lutter contre lui .

Nous portons en nous le deuil du petit Emmett Till, comme nous porterons éternellement en nous le deuil de ceux d'Auschwitz et de Ravensbrück.

Pour les Etats Unis, la Liberté éclairant le Monde n'

.. /

LE

.../

est-elle pas qu'une publicité supplémentaire à l'usage
du monde extérieur, si celle-ci doit obscurcir la
renaissance des crimes de la barbarie fasciste ?

Je vous demande de croire, Monsieur le
Président, à l'expression de ma très sincère et
déférénte sympathie.



Suzanne Grémieux
Conseiller de l'Union Française
Ancien Sénateur

**ASSEMBLÉE
DE
L'UNION FRANÇAISE**

LE _____

Emmanuel LA GRAVIÈRE
Conseiller de l'Union française
ancien Sénateur

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

La persistance d'une fatigue vocale consécutive à une grippe récente, me maintient hors d'état de prendre la parole ce soir.

En vous priant de m'en excuser, je désire vous apporter, par ce bref message, l'expression d'un accord fondamental qui, j'en suis assuré, sera celui du plus grand nombre de nos concitoyens, de tous les amis de la Justice, de tous les partisans de l'amour fraternel parmi les hommes de bonne volonté.

Le procès de Sumner et le verdict qui a, une première fois, proclamé l'acquiescement des assassins BLANCS d'un enfant NOIR, ont fait rejaillir sur tous les hommes dignes de ce nom et conscients du grand principe de la solidarité humaine, une part de honte et de déshonneur. Nous en prendrions notre parti en ne clamant pas notre douleur, en n'élevant pas notre protestation et en n'adressant pas, d'un élan de tout notre être, à la malheureuse famille du jeune Emmett Till et à nos frères de couleur innombrables, le témoignage d'une fervente et indicible amitié.

La réprobation d'un crime affreux et d'une parodie de justice n'est pas suffisante. Nous devons nous déclarer solidaires de

tous ceux qui sont atteints, par le racisme et ses conséquences, dans leur chair et dans leur âme, dans leur dignité d'hommes et de femmes, dans leur sensibilité profonde et dans leurs aspirations vers la Justice et la Fraternité.

Noirs, Blancs ou Jaunes : il n'est que trop vrai qu'à l'heure présente, dans le monde, des êtres humains se comportent à l'égard d'autres êtres humains en fonction de la couleur de leur peau. J'ai recueilli trop d'exemples de ce fait intolérable, au cours de voyages dans les Territoires d'outre-mer. De combien d'autres, l'Histoire n'a-t-elle pas gardé le souvenir ! Je pense, en particulier, à ce peuple africain qui fut tant exploité, tant brimé, tant maltraité, tant dépouillé sur la longue route de l'esclavage...

Il est impossible, nous le savons, de faire revenir l'Histoire en arrière. Mais n'oublions pas, d'une part, que les hommes de couleur ont beaucoup souffert dans le passé et, d'autre part, qu'ils nous ont donné, lorsque nous avons eu nous-mêmes à souffrir, des preuves éclatantes de leur fidélité et de leur esprit de sacrifice. Pour ma part, je n'oublierai jamais les larmes que je vis couler sur des visages de vieux Tunisiens rencontrés dans les ruines des villages du Cap Bon, il y a trois ans; ils portaient sur leur burnous la médaille militaire ou la croix de guerre récoltées à Verdun ou au Chemin-des-Dames; ils pleuraient parce que leurs villages avaient été "ratissés" sur les ordres d'un général français!

**ASSEMBLÉE
DE
L'UNION FRANÇAISE**

LE _____

Aujourd'hui, de nos coeurs et de nos voix unis à ceux des hommes et des femmes de toutes races, et sous tous les ~~maux~~ cieux, nous exprimons une même colère, une même douleur et, aussi, une même espérance, celle que nous conservons QUAND MÊME en une Justice à laquelle une occasion est laissée de se ressaisir et de désavouer un verdict qui la déshonore.

Si le verdict que rendra le tribunal de Leflore, contre l'avis énoncé par celui de Sumner, signifie que la justice, pour humaine qu'elle soit n'en est pas moins indivisible, - alors, dans la tristesse où nous laisse la mort d'un enfant innocent, quel soulagement, cependant, pour la famille humaine dans sa totalité &

E. La Gravière

Emmanuel La Gravière,
pasteur de l'Eglise réformée,
conseiller de l'Union française,
ancien sénateur.